

Image not found or type unknown



## Inscription en marges etat civil d'un divorce marocain

Par **Hicham28**, le **24/07/2009** à **08:08**

Bonjour, rnje suis de nationalité française, origine marocaine. rnj'étais marié à une marocaine en aout 2002. Transcription du mariage puis arrivée de mon ex-femme avec visa en france en novembre 2003. rnjanvier 2003 : elle quitte le domicile en subtilisant le livret de famille pour faire établir une carte de séjour. rnprocédure de divorce marocaine à mon initiative puis obtention du divorce définitif en mars 2007. rnDemande au T.I. nantes d'inscription en marge de l'état civil du divorce vaine, à deux reprises (la première seul, la seconde par un avocat). rnRaison invoquée, le dernier domicile commun était en france. rnEst-ce que quelqu'un a déjà eu le cas svp ? rnJe suis au bord du gouffre, j'ai refais ma vie, une compagne et deux enfants, mais toujours marié à mon ex-femme. rnMerci